



Contact :

Claire Lejeune – Responsable de Communication Tél : 04 66 68 30 91 – claire.lejeune@chu-nimes.fr
Annie Ramperez – Chargée de Communication Tél : 04 66 68 30 82 - annie.ramperez@chu-nimes.fr

PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR AU CHU DE NIMES : L'EXCELLENCE

Le CHU de Nîmes obtient la note maximale A+ dans l'enquête de l'hebdomadaire L'Express sur les hôpitaux qui prennent le mieux en charge la douleur des patients.

Les moyens mis en œuvre par le CHU de Nîmes sont à la mesure de son engagement :
UN DROIT POUR TOUS LES PATIENTS ET UN DEVOIR POUR TOUS LES SOIGNANTS.

Les programmes d'évaluation des pratiques professionnelles sur la Douleur ont été remarqués par les experts visiteurs de la Haute Autorité en Santé lors de la visite de certification en octobre 2009.

LES MOYENS

- Le Centre d'Evaluation et de Traitement de la Douleur et son équipe mobile :
 - Ouvert en 1987, son installation a été confortée en 2009 par d'importants travaux (1 millions d'euros d'investissement).
 - Il est partie prenante du Pôle clinique Anesthésie- Réanimation - Douleur - Urgences, dit ARDU.
 - Sous la responsabilité du Dr Eric VIEL, le service est constitué d'une équipe dédiée de professionnels experts (2 médecins plein temps, 3 attachés, 1 psychologue, 3 infirmières et 1 aide-soignant).
 - C'est un hôpital de jour de 4 lits pour la prise en charge de malades atteints de douleur chronique, soit 3 100 actes par an et 8 250 consultations externes.
 - C'est aussi une Equipe Mobile de prise en charge de la douleur, animée par le Dr BREDEAU, qui intervient dans tous les services du CHU (1 000 consultations par an).
 - En terme budgétaire, c'est une dotation de 600 000 € par an.

- Le Comité de Lutte contre la Douleur :
 - Créé depuis douze ans, médecins et soignants y participent activement (Président : Dr Joël L'HERMITE, anesthésiste).
 - Il impulse le « Plan de Lutte contre la Douleur du CHU » et le volet « Prévention de la Douleur » dans le Plan de formation institutionnel.
 - **Les objectifs du « Plan de Lutte contre la Douleur du CHU » :**
 - * Le dépistage et la traçabilité de la douleur systématisés
 - * Une information au patient personnalisée jusqu'à une éducation adaptée si besoin
 - * Des pratiques médicales et paramédicales harmonisées et conformes aux règles de bonnes pratiques
 - * L'accès à une prise en charge spécialisée concernant les douleurs persistantes, complexes ou chroniques

**Des
professionnels
experts**

**Un droit pour tous
les patients
et
Un devoir pour
tous les soignants**

**Une formation
continue
« rodée »**

- Le Plan de formation « Prévention de la Douleur » a permis de former en 2009 plus de 200 infirmiers et aides-soignants aux bonnes pratiques et à l'utilisation de matériel d'analgésie (près de 1 000 personnes formées depuis 2005).

**Des protocoles
ciblés et
évalués**

- Des protocoles pour l'évaluation, la prévention et le traitement des douleurs sont formalisés et adaptés en fonction des particularités :
 - par population (enfants, personnes âgées, ...)
 - par situations (postopératoire, traumatique aux Urgences, cancer, ...)
- Quelques exemples d'actions :
 - Large utilisation des techniques d'anesthésie locorégionale (ALR) ; Le CHU de Nîmes est Centre référent et formateur.
 - Parc de 99 pompes d'analgésie contrôlée par le patient (PCA),
 - Parc de chariots équipés pour l'utilisation du mélange gazeux MEOPA (Mélange Equimoléculaire Oxygène Protoxyde d'Azote), produit antalgique utilisé pour la prévention de gestes douloureux,
 - Formation de binômes médecins -infirmiers aux techniques d'hypnose analgésique.

Soucieux de rester à la pointe dans la lutte contre la Douleur, tous les professionnels du CHU s'impliquent dans l'amélioration continue de leurs pratiques et la mise en œuvre des dernières innovations.